



JAGDSCHWEIZ
CHASSESUISSE
CACCIASVIZZERA
CATSCHASVIZRA

«La chasse en Suisse est

naturelle et nécessaire»



Sommaire

- 02 Éditorial
- 04 Explication succincte de ce qu'est la chasse en Suisse
- 05 La chasse en chiffres
- 06 Statistique concernant la chasse
- 07 Exercice de la chasse
- 08 Opinions concernant la chasse en Suisse
- 09 Collaboration avec des organisations aux objectifs similaires
- 10 Intégration de ChasseSuisse dans des organisations internationales
- 11 La philosophie des chasseurs suisses pour une chasse responsable et durable

Éditorial



Hanspeter Egli
Président de ChasseSuisse

Les chiffres cités ici et les explications démontrent que la chasse en Suisse parvient à allier les apparentes contradictions entre culture et modernisme et pourquoi elle est nécessaire. Les chasseresses et chasseurs s'engagent surtout pour:

- une biodiversité équilibrée à long terme
- la préservation et l'entretien des espaces vitaux de la faune sauvage autochtone
- éviter les dégâts occasionnés par la faune sauvage dans les forêts et les champs
- une utilisation durable des espèces chassables comme ressource naturelle

Explication succincte de ce qu'est

la chasse en Suisse

La régulation des populations d'animaux sauvages et donc la chasse sont des tâches qui incombent à l'État et qui sont ancrées dans la Constitution fédérale. Les administrations peuvent ici compter sur le soutien compétent et bénévole des chasseresses et chasseurs qui, avec leurs prestations personnelles au profit du gibier et de la nature et avec leurs contributions financières aident à financer les administrations cantonales de la chasse, les gardes-faune publics et donc des administrations entières. Les chasseurs doivent passer avec succès un examen cantonal exigeant. Ils continuent à se former en permanence, par exemple dans le maniement des armes à feu, dans le domaine de l'hygiène de la venaison ou sur des thèmes importants liés à la protection de la nature.

Il est du ressort des cantons d'organiser la chasse. Ces derniers peuvent donc également décider si le régale de la chasse doit être utilisé pour octroyer des patentes pour l'ensemble du canton ou pour le fermage de territoires de chasse. Le canton de Genève est un cas à part car des gardes-faune rétribués par l'État se chargent en tant que chasseurs de réguler les populations d'animaux sauvages.



- Chasse affermée
- Chasse à patente
- Chasse étatique

La chasse en chiffres

Les 30 000 chasseresses et chasseurs suisses abattent chaque année environ 70 000 chevreuils, chamois, cerfs et sangliers. Ils ont ainsi généré de la venaison pour une valeur d'environ 20 millions de francs. Il ne faut pas non plus oublier les taxes, versées aux cantons par les chasseurs pour leurs droits de patente, de fermage, de permis de chasse, s'élevant à un montant total de 26 millions de francs. Viennent s'y ajouter annuellement env. 44 000 journées d'entretien cynégétique (jours de travail dans les territoires de chasse), effectuées gratuitement et à titre purement bénévole. Si l'État rémunérait ces prestations avec un salaire de 30 francs par heure, il en résulterait un montant de 10,5 millions de francs supplémentaires.



Dégâts causés par la faune sauvage

Les dégâts, causés par la faune sauvage sur les cultures agricoles, les animaux domestiques, les forêts et les infrastructures, résultent en général d'une faune variée avec des populations reposant sur une large base génétique assurée. Ils sont le résultat d'une biodiversité intacte.

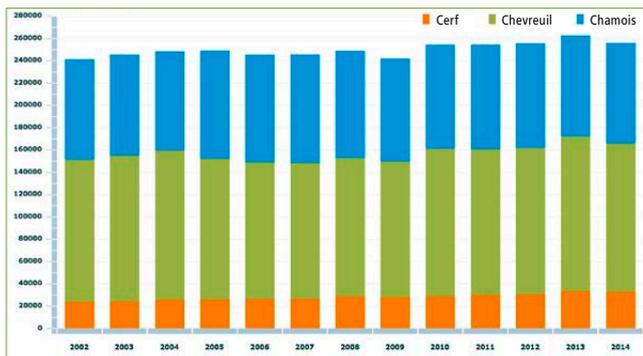
Sur le plan juridique, les animaux sauvages sont considéré comme des biens sans maîtres et pourtant, les chasseurs supportent directement ou indirectement aux dégâts causés par la faune sauvage. Ceux-ci s'élèvent à environ 4 millions... Les cantons avec de fortes populations de sangliers et de cerfs enregistrent des dépenses nettement plus élevées dans ce domaine.

Les chasseurs participent à ces frais avec les taxes versées pour la location, la patente et le permis de chasse. Dans les cantons à fermage, ils participent directement aux dégâts occasionnés.

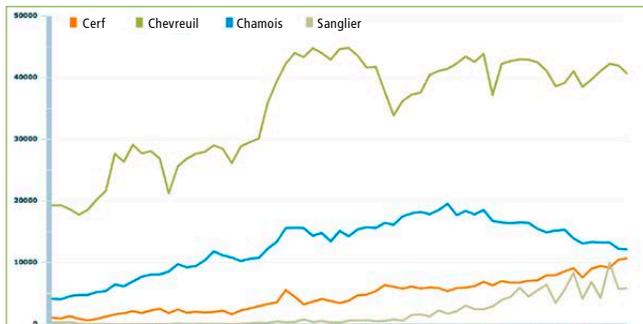
Statistique concernant la chasse

Le concept de protection a été renforcé dans la loi fédérale sur la chasse de 1925. Ainsi, les tirs sélectifs de femelles et de jeunes animaux étaient fixés de façon très restrictive. Au milieu du XX^{ème} siècle, les populations d'ongulés ont nettement augmenté et le chevreuil est devenu le gibier le plus fréquent dans le Jura et le Plateau suisse en l'espace de quelques années. Le repeuplement de la plupart des espèces en Suisse s'effectue via une immigration naturelle (chevreuil, cerf, sanglier). On avait également réintroduit des espèces autrefois disparues (bouquetin, castor, lynx, gypaète barbu). Aujourd'hui, la chasse est une intervention ciblée dans une population connue. La chasse requiert au préalable un recensement et une planification des populations d'animaux sauvages. Les administrations cantonales fixent les plans de tir.

Évolution des populations d'ongulés chassables de 2002 à 2014



Tirs sélectifs d'ongulés chassables de 1950 à 2014



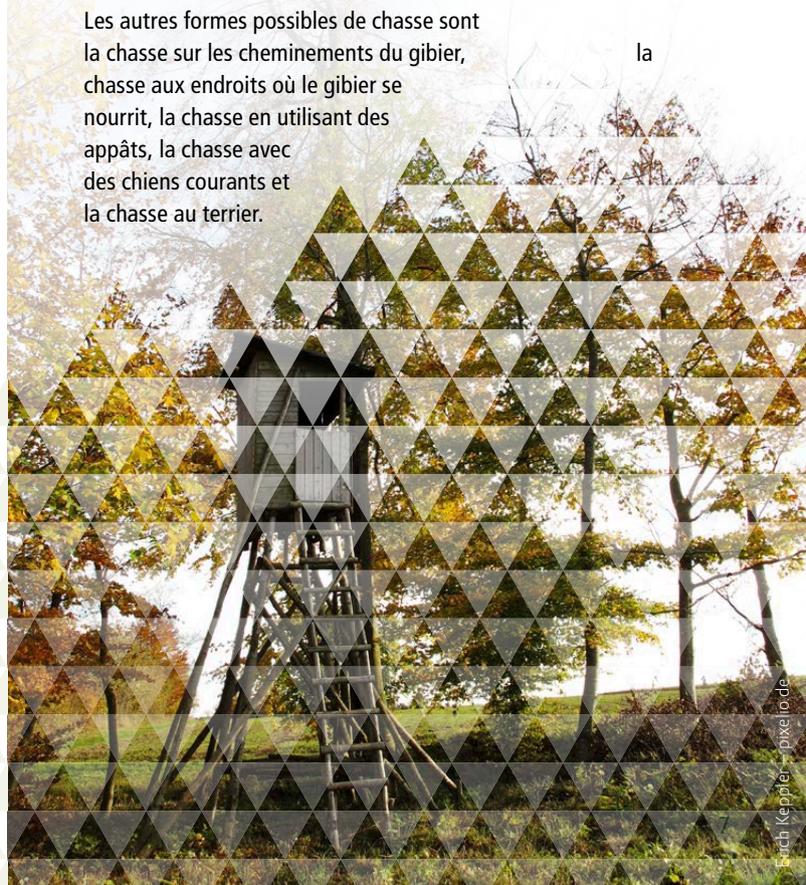
Source: Statistiques cynégétiques fédérales, OFEV

Exercice de la chasse

Dans la plupart des cantons, l'année cynégétique dure du 1^{er} avril au 31 mars. Dans les autres cantons, l'année cynégétique correspond à l'année calendaire. Dans les cantons à patente, la chasse se concentre sur quelques semaines en automne et au début de l'hiver. Dans les cantons à fermage, la chasse au chevreuil débute dès le mois de mai. Des chasses collectives se déroulent dès le mois d'octobre, en fonction des dispositions cantonales en matière de chasse.

Les méthodes de chasse usuelles en Suisse sont l'affût, l'approche et la battue. Lors de la chasse à l'affût, le chasseur attend le gibier. Il tient ici compte des lieux où le gibier sort de sa remise et où il se nourrit ou encore des cheminements. Par opposition, il y a la chasse à l'approche, également pratiquée sous forme de chasse individuelle, où le chasseur recherche activement et silencieusement le gibier. Les chasses en mouvement sont surtout pratiquées sous forme de battues dans le cadre de chasses collectives. Ici, une zone restreinte est fouillée par les traqueurs et les chiens pour amener le gibier devant les chasseurs.

Les autres formes possibles de chasse sont la chasse sur les cheminements du gibier, la chasse aux endroits où le gibier se nourrit, la chasse en utilisant des appâts, la chasse avec des chiens courants et la chasse au terrier.

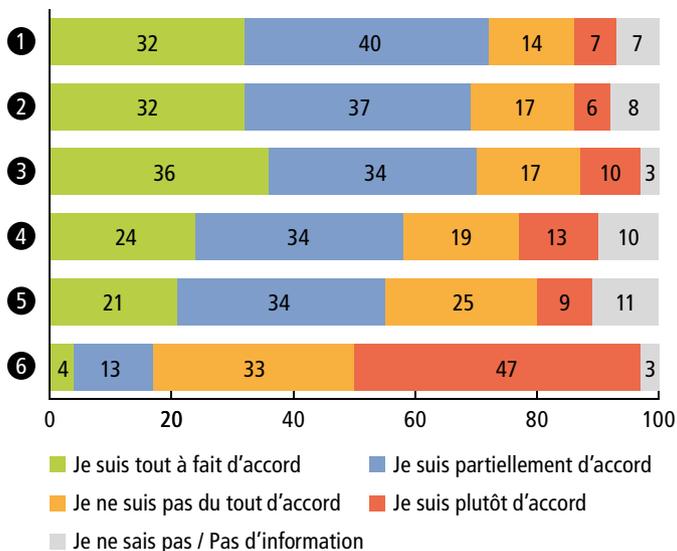


Opinions concernant

la chasse en Suisse

En coopération avec la société Demoscope AG, Adligenswil, ChasseSuisse effectue tous les deux dans un sondage sur la chasse auprès de la population. On constate, avec une tendance à la hausse, que plus de 80 % des personnes interrogées confirment que les chasseurs s'engagent pour l'environnement et les espaces vitaux des animaux. 76 % de la population est convaincue que la faune sauvage doit être régulée dans nos paysages culturels. On observe en outre un taux d'adhésion de plus de 80 % pour dire que la chasse en Suisse respecte les droits des animaux.

Résultats de l'enquête 2016



- 1 La venaison est plus biologique que la viande bio car les animaux sauvages vivent en liberté et peuvent s'alimenter comme ils l'entendent.
- 2 Les chasseurs s'engagent pour la biodiversité au sein de la nature.
- 3 Quand il y a de nombreux prédateurs comme le l'ours, le lynx et le loup, il faut réguler leurs populations.
- 4 La chasse empêche la propagation d'épizooties et leur transmission à l'homme.
- 5 Les chasseresses et chasseurs s'engagent pour des espèces rares.
- 6 Les chasseurs ne chassent que pour le plaisir de tuer et pour les trophées.

8 Base: 1005 personnes interrogées – Demo Scope AG, 6043 Adligenswil, 2016

Collaboration avec des organisations

aux objectifs similaires

Les chasseurs en Suisse ne représentent que 0,4 % de la population. Si les chasseurs ne sont pas en mesure d'expliquer leurs actions à la population qui ne chasse pas, la légitimité de la chasse sera mise à mal. Il est donc important que les chasseurs entretiennent des réseaux actifs avec des organisations poursuivant des objectifs similaires dans les domaines de la nature, de la forêt et de l'agriculture pour mener et renforcer des entretiens francs et ouverts. Une collaboration constructive avec des organisations de la nature et de la protection des animaux permet de promouvoir de précieux projets pour le bien de la biodiversité. Un dialogue institutionnel avec la politique et l'administration est promu activement pour empêcher des restrictions absurdes de la chasse et des surrégulations démesurées.

ChasseSuisse gère actuellement des projets communs et des dialogues réguliers avec les fédérations suivantes:

- Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche
- Birdlife Suisse
- Pro Natura Suisse
- Communauté de travail pour la forêt
- ForêtSuisse
- Société forestière suisse
- Association suisse du personnel forestier
- Fédération de tir sportif suisse
- Union suisse des paysans
- WWF
- Fédération suisse de pêche
- Réseau Aménagement du territoire



Intégration de ChasseSuisse

dans des organisations internationales

L'affiliation à des organisations de chasse européennes et internationales permet à ChasseSuisse de garantir le dialogue au niveau international. La chasse ne peut pas être abordée de façon isolée en Suisse, peu importe qu'il s'agisse de la propagation de maladies d'animaux sauvages, de prescriptions dans le domaine des armes à feu, d'accords pour la convention de la vie sauvage ou de modifications législatives en aval. La chasse en Suisse a besoin d'être défendue au-delà des frontières du pays. C'est pourquoi ChasseSuisse est également affiliée à trois organisations internationales pour faire entendre les intérêts cynégétiques de la Suisse sur le plan international et en Europe.

CIC

Le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (International Council for Game and Wildlife Conservation) est un organe consultatif politiquement indépendant à but non lucratif, dont l'objectif consiste à préserver le gibier par la promotion d'une exploitation durable de la flore et de la faune. Le CIC a été fondé en 1928 et son siège se situe en Hongrie. Actuellement, le CIC regroupe un grand nombre d'organisations, de particuliers et de scientifiques de 88 pays différents, qui s'engagent pour la chasse et la protection de l'environnement.



FACE

La fédération européenne de chasse FACE (Federation of Associations for Hunting and Conservation of the EU) a été fondée en 1977. Il s'agit de la fédération faitière pour la chasse en Europe, dont le siège se situe à Bruxelles. Elle regroupe 36 organisations affiliées. FACE compte environ 7 millions de chasseurs dans toute l'Europe et est membre de l'IUCN.



IUCN

L'IUCN – International Union for Conservation of Nature - a été fondé en 1948 et presque 80 États, 120 organes gouvernementaux, plus de 800 ONGs ainsi que 10 000 experts et scientifiques de 181 pays différents collaborent dans le cadre de ce partenariat exceptionnel. L'objectif de l'IUCN consiste en une évolution concertée et harmonieuse de la société et de l'économie tout en préservant la nature.



La philosophie des chasseurs

suisses pour une chasse responsable

et durable

(extrait du code de la chasse de ChasseSuisse).

La chasse est une activité responsable au profit de la nature. Les chasseresses et chasseurs agissent avec un mandat public et fournissent une contribution importante pour la flore et la faune dans notre pays. Nous chassons par attachement pour la nature et par passion pour l'art de la chasse.

Les chasseurs se comportent comme ils souhaitent que les autres exploitants et utilisateurs de la forêt le fassent: de façon ouverte, honnête et responsable.

C'est pourquoi dans le cadre de la chasse, les chasseresses et chasseurs respectent les règles comportementales suivantes:

Pour la faune sauvage

- J'évite des souffrances inutiles aux animaux.
- Avant de tirer, j'identifie le gibier avec précision et je ne tire que si je suis convaincu(e) que ce gibier peut être abattu et si les conditions du tir permettent d'abattre l'animal dans les règles de l'art.
- Je valorise moi-même les animaux que j'ai abattus ou je les fais valoriser par des tiers.
- Je m'entraîne régulièrement pour garantir la précision de mon tir et le maniement sûr de mon arme.

Pour l'environnement

- Je collabore à la préservation et à l'entretien de la biodiversité et des espaces vitaux.
- Je respecte l'environnement et je m'engage pour que les espaces vitaux soient protégés et mis en valeur.
- À la chasse, j'utilise ma voiture de façon consciente et avec retenue.

Pour le grand public

- Je chasse de façon respectueuse et responsable.
- Je réponds aux questions des non-chasseurs et j'explique le but et les objectifs de la chasse.
- Je partage la nature comme espace de loisirs et de repos.

Contact avec ChasseSuisse: www.jagd.ch

Contact avec les fédérations de chasse cantonales:

Aargauischer Jagdschutzverein – www.ajv.ch

Berner Jägerverband – www.bernerjagd.ch

Bündner Kantonaler Patentjäger-Verband – www.bkpv.ch

Diana Romande (GE, JU, NE, VD, VS) – www.chassenature.ch

Diana Vaudoise – www.chassevd.ch

Fédération cantonale jurassienne des chasseurs – www.fcjc.ch

Fédération cynégétique Genevoise – www.chassegeneve.ch

Fédération des chasseurs fribourgeois – www.chassefribourgeoise.ch

Fédération des chasseurs neuchâtelois – www.chasse-neuchatel.ch

Fédération Valaisanne des Sociétés de Chasse – www.fvsc.ch

Federazione Cacciatori Ticinesi – www.cacciafcti.ch

Glarner Jagdverein – www.spw.ch/gl

Hubertus Basel / Basler Jagdclub

JagdBaselland – www.jagdbaselland.ch

Jagd-Club Zürich – www.jagdzuerich.ch

JagdSchaffhausen – www.jagdschaffhausen.ch

JagdThurgau – www.jagd-tg.ch

JagdZürich – www.jagdzuerich.ch

Kantonaler Patent-Jägerverein Appenzell I.Rh. – www.spw.ch/ai

Obwaldner Patentjäger-Verein – www.jagdobwalden.ch

Patentjägerverein Appenzell A.Rh. – www.jagd-ar.ch

Patentjägerverein Nidwalden – www.pjvn.ch

Revierjagd Luzern – www.revierjagd-luzern.ch

Revierjagd Solothurn – www.revierjagd-solothurn.ch

Revierjagd St. Gallen – www.jagd-sg.ch

Schwyz Kantonaler Patentjägerverband – www.spw.ch/sz

Urner Jägerverein – www.urnerjaegerverein.ch

Zuger Kantonaler Patentjägerverein – www.zugerjagd.ch

Contact avec les groupements d'intérêts cynégétiques

Association Suisse des Bécassiers – www.becassiers.ch

CIC, Délégation Suisse – www.cic-wildlife.org

Schweizerische Falkner-Vereinigung – www.falkneri.ch

Schweizerischer Laufhundclub – www.laufhund.ch

Jagdhornbläser Schweiz – www.jagdhornblaeser.ch

Arbeitsgemeinschaft für das Jagdhundewesen – www.ag-jagdhunde.ch

Schweizer Club für Deutsche Jagdterrier – www.jagdterrier.ch

Gesellschaft Schweizer Museum für Wild und Jagd –
www.schlosslandshut.ch

Federazione Cinofila Ticinese – www.fcti.ch

Mentions légales

Auteurs:

Bureau et directoire de ChasseSuisse

Sources:

Livre: «Chasser en Suisse»

Statistiques cynégétiques fédérales

Photo de couverture: Nathalie Willi

Conception et impression:

Los Media GmbH,

Ralligweg 10, 3012 Berne

Adresse de contact:

ChasseSuisse,

Bündtengasse 2, CH-4800 Zofingue

Tél. 062 751 87 78, Fax 062 751 91 45

E-mail: info@jagd.ch, www.chassesuisse.ch